

Projet éducatif

Saint-Philippe, J.C.-Chapais et
Notre-Dame

(2019-2022)

Le projet éducatif

Table des matières

- 1. But et définition du projet éducatif**
- 2. Encadrements légaux**
- 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
- 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
- 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
- 6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
- 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Notre mission

L'élève, qui est au centre de la vie de l'école et qui demeure notre priorité, se développe dans un endroit qui rayonne par son milieu de vie stimulant et plaisant. À notre école, tous collaborent et persévèrent afin de vivre des réussites individuelles et collectives dans le plaisir et progressent ensemble dans le respect en considérant les forces et les défis de chacun. C'est donc en équipe que nous voulons répondre à notre mission : instruire, socialiser et qualifier, tout en nous appuyant sur nos valeurs que sont le respect, la collaboration et la persévérance.

Notre vision

Tous ensemble, pour toi! L'école vise à offrir des milieux de vie sains, stimulants et sécuritaires en encourageant l'élève à acquérir de saines habitudes de vie. Elle a aussi pour objectif de favoriser la réussite des élèves dans le respect des différences en maintenant, voire en augmentant, le taux de réussite des compétences liées à la maîtrise de la langue française et en assurant un accompagnement adapté à l'élève éprouvant des difficultés. De plus, l'équipe-école cherche à développer des liens avec les parents et la communauté en valorisant leur participation aux activités liées à la persévérance et à la réussite des élèves.

Nos valeurs

Nous travaillons tous à promouvoir nos valeurs que sont :

- le respect de soi, des autres et de l'environnement en étant poli et bienveillant et en démontrant de la considération pour les autres ;
- la collaboration en partageant, en échangeant et en s'entraidant ;
- la persévérance en menant des projets à terme, en s'engageant et en faisant des efforts tout en ayant du plaisir ;

2. Encadrements légaux

ENSEIGNANTS :

DROITS DE L'ENSEIGNANT (LIP article 19, 22)

DEVOIRS DE L'ENSEIGNANT (LIP article 22.7 (respecter le projet éducatif))

ÉCOLE :

MISSION DE L'ÉCOLE (LIP article 36)

CONTENU DU PROJET ÉDUCATIF (LIP article 37)

HARMONISATION DU PROJET ÉDUCATIF AVEC LE PEVR (LIP article 37.1)

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET ANALYSE DE LA SITUATION (LIP article 74)

TRANSMISSION À LA COMMISSION SCOLAIRE DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE (LIP article 75)

RÉDDITION DE COMPTE AUX PARENTS (LIP article 83)

RÔLE DE LA DIRECTION D'ÉCOLE (LIP article 96.13.1; 96.13.3; 96.13.4 et 96.15.6).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les élèves, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école, ainsi que des parents et des représentants de la communauté et de la commission scolaire ont collaboré lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74) La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. Elle vise la recherche de consensus. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. »

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le projet éducatif émerge du milieu. En effet, les élèves, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des parents et des représentants de la communauté et de la commission scolaire (LIP, article 7) ont été consultés par le biais de sondages et ont collaboré à son élaboration. La participation de tous de façon directe et indirecte favorise son déploiement et sa réalisation.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Les écoles de Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C. Chapais sont trois milieux distincts regroupés sous un seul acte d'établissement. Elles sont situées dans les municipalités suivantes : municipalité de Saint-Philippe, municipalité de Mont-Carmel et municipalité de Saint-Denis. Chacune des écoles offre l'enseignement préscolaire et primaire. À ceux-ci s'ajoutent les services complémentaires et éducatifs ainsi que leur propre service de garde.

Nos trois écoles sont situées dans un milieu rural. Les écoles Notre-Dame et Saint-Philippe accueillent une clientèle d'une soixantaine d'élèves. Elles possèdent toutes deux une maternelle et trois classes à double niveau tandis que l'école J.C.-Chapais accueille une quarantaine d'élèves, dans deux classes de triple niveau et, lorsque la clientèle le permet, une classe de maternelle.

Le personnel de J.C.-Chapais est, d'année en année, renouvelé par de jeunes enseignants. Par contre, leur expertise et leur dynamisme apportent un bon support aux élèves. L'équipe de Saint-Philippe se compose principalement de personnes d'expérience avec de nombreuses années de travail dans cette école. Quelques jeunes se greffent à eux à chaque année, ce qui apporte un vent nouveau et des façons de faire différentes. Quant à Mont-Carmel, un beau mélange de personnes possédant beaucoup d'expérience et de jeunes motivés viennent compléter une belle équipe dynamique et engagée.

L'école bénéficie d'une belle collaboration avec les membres du CÉ. Ce comité, constitué de six parents, participe à la vie de notre établissement. Plusieurs parents se portent volontaires pour soutenir l'équipe-école lors d'activités ou d'évènements spéciaux. Tous les intervenants de l'école jouent un rôle primordial dans la mise en œuvre et dans la poursuite de notre projet éducatif.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Notre premier enjeu, qui est de promouvoir le bien-être physique et psychologique de tous les élèves, est directement en lien avec l'orientation 2 de la commission scolaire puisque le bien-être des élèves passe, entre autres, par la pratique d'activités physiques de soixante minutes par jour.

Le deuxième enjeu, qui est de favoriser la réussite de tous les élèves, contribuera à long terme à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte de la région tel que ciblé par la commission scolaire dans sa première orientation.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

<i>Enjeu</i>	<i>Cohérence avec le PEVR</i>	<i>Orientation</i>	<i>Situation actuelle</i>	<i>Objectif</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Cible</i>
Le bien-être physique et psychologique des élèves.	Notre orientation est en lien avec l'orientation 2 de la commission scolaire.	Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire.	Deux heures d'éducation physique par semaine et 30 minutes de récréation par jour.	Favoriser un mode de vie actif pour 100% des élèves	Nombre de minutes d'activités physiques par jour aux élèves.	60 minutes par jour d'activité physique d'ici 2022 pour les élèves.
Le bien-être physique et psychologique des élèves.	En lien avec l'orientation 2 car plus on bouge jeune, plus l'élève contribue à sa réussite.	Développer l'estime de soi de l'élève.	Les élèves sont valorisés par la remise de diplômes, le coin affichage dans l'école et les félicitations verbales	Augmenter le nombre d'élèves recevant de la rétroaction positive.	Nombre d'élèves qui reçoivent de la rétroaction	100% des élèves recevront de la rétroaction positive au cours de l'année scolaire.
La réussite de tous les élèves.	Notre orientation est en lien avec l'orientation 1 de la commission scolaire en commençant dès le début de la scolarisation.	Intervenir de façon précoce, rapide et continue.	Une fois les élèves dépistés, ils ne reçoivent pas les services requis.	Faire vivre des activités de numératie et de littéracie dès le préscolaire.	Nombre d'activités vécues	100% des élèves vivront des activités de numératie et de littéracie.